

Un service aussi pour

La prise en compte des besoins de la personne aidée et de son environnement a conduit « Maisons Repas Services », association spécialisée dans le secteur des services à la personne, à organiser régulièrement un espace de paroles pour les aidants familiaux et aussi pour les personnes aidées.



Un temps pour être ensemble

L'organisation du projet « l'aide aux aidants »

Le suivi et le soutien des professionnel(le)s de terrain par nos tutrices, nous a conduits à prendre en compte le besoin de soutien des aidants familiaux.

C'est pourquoi, avec l'aide d'une subvention de la Fondation de France, nous proposons un temps de rencontre et d'échange mensuel et, si besoin, la possibilité de recevoir à domicile la psychologue, en présence de la personne aidée.

Catherine Gendron, thérapeute, nous présente le bilan de l'année 2007.

« Maisons Repas Services », service d'aide à la personne est né en 2002, de la volonté de Nathalie Court et Marie Thérèse Creux. Elle intervient sur les secteurs nord-est des Yvelines et quelques communes du Val d'Oise. Les deux créatrices sont convaincues que les personnes dépendantes ont toutes droit à un service d'aide de qualité :

- qualité du personnel embauché, formation et évolution au sein de l'entreprise valorisée, (maltraitance, handicap lourd, deuil...)
- respect de la personne aidée, évaluation des besoins réels de la personne.

L'association s'inscrit dans la démarche de l'agence nationale des services à la personne : « Maisons Repas Services » est agréée Qualité par la DDASS et la DDTEFP, a été autorisée par le Conseil Général des Yvelines et est labellisée par la Fédération ADESSA.

d'aide à domicile les aidants

« Quand la famille peut-elle avouer son impuissance à prendre en charge la personne dépendante, à accepter son placement sans développer un sentiment d'abandon ?

La fréquentation du groupe et la médiation à domicile ont permis à ces familles d'avancer dans la résolution de leurs problèmes. L'aide apportée a pu, par exemple, prendre la forme d'un placement provisoire en institution pour permettre à l'aidant de partir en vacances. Un projet repoussé plusieurs fois parce que l'idée d'une séparation n'était pas acceptée par la personne aidée.

La parentification et la confusion identitaire, c'est un renversement des rôles parents/enfants

Plusieurs participants aux groupes ont évoqué la même problématique, à savoir le peu de compréhension qu'ils rencontrent auprès de leurs conjoints face à leurs difficultés d'aider leurs proches.

Une personne se sentait très coupable d'accorder du temps à sa mère au dépend du temps accordé à son époux. Elle se dit « écartelée entre son rôle de mère, d'épouse et de fille ». Au sein du groupe, le partage de cette expérience a permis d'orienter cette famille vers une plus grande délégation de l'aide aux professionnels et ainsi de soulager cette personne.

Les attitudes à adopter face aux démenances, confusion, agressivité, incommunicabilité

Une des familles a parlé du non-partage des bons moments avec le proche aidé, comme si celui-ci ne pouvait pas ou ne voulait pas les voir.

Le travail du groupe fut de faire accepter à l'aidant la réalité de la dégradation physique et la perte des facultés cognitives de la personne aidée. Cette réalité de la dépendance limite le contenu des échanges mais pas leur qualité.

Par cette approche, l'aidant a pu, de nouveau, profiter de la présence de son proche. Les interactions dans le groupe lui ont permis de comprendre que si les capacités de l'aidé avaient diminué sur le plan moteur et cognitif, la qualité des échanges pouvait être préservée et même s'enrichir.

Les conflits de loyauté autour de la dépendance

Une des familles évoquera une relation conflictuelle avec son proche aidé. Elle exprimera sa lassitude et la culpabilité d'avoir à le placer en institution pour une personne âgée.

La thérapeute propose une aide individuelle au domicile et la rencontre avec la personne aidée et son auxiliaire de vie référente pour écouter leurs points de vue afin d'élaborer le projet d'un futur séjour en institution. Un placement temporaire peut ainsi être envisagé pour « réfléchir et respirer ».

Pertinence du projet

Un sentiment de sécurité

Cette co-thérapie a apporté un cadre sécurisant et une meilleure écoute des besoins. Chaque famille, en partageant son expérience, s'est aperçue que les problèmes rencontrés étaient souvent similaires, qu'il était possible de trouver des solutions intermédiaires pour désamorcer les situations de crise et que le groupe pouvait jouer un rôle psycho-éducatif permettant de prendre une décision souvent impensable auparavant.

Renforcer les moyens

L'enveloppe d'heures subventionnée pour 2007 s'est tout de suite avérée insuffisante face aux situations de crise rencontrées; le temps prévu pour les visites à domicile a juste permis de répondre aux situations urgentes. Outre le point financier, nous pensons relier cette expérience à des réseaux extérieurs comme l'Association française des aidants.

Autrices : Nathalie Court, gestionnaire de « Maisons Repas Services »

Catherine Gendron, thérapeute

Contact : « Maisons Repas Services »
7 rue du Fossé - 78600 Maisons-Laffitte
Tel. : 01 39 12 36 50

Le travail d'une équipe

